

Zeitschrift: Annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 13 (1922)

Artikel: Conférence romande des chefs des Départements de l'instruction publique
Autor: Jules Savary
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-110897>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les cantons romands et l'école en 1921-1922.

Conférence romande des Chefs des Départements de l'Instruction publique.

Elle s'est réunie le 22 mars 1922 à *Lausanne*, pour discuter la question des *examens*. La délibération fut introduite par un rapport très complet de M. E. Savary, chef du service de l'Enseignement primaire dans le canton de Vaud.

Après un échange de vues, la Conférence a renvoyé toute décision, jusqu'au moment où elle aura sous les yeux le rapport de M. E. Savary ¹.

La Conférence romande a siégé de nouveau à *Fribourg* le 28 juin 1922.

Elle a d'abord examiné longuement la situation financière de l'*Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* qui à cause du renchérissement du papier et de la main d'œuvre typographique, a de la peine à couvrir ses frais. Répondant à une suggestion du Comité de la Société pédagogique vaudoise, MM. les Chefs des Départements ont consenti à accorder un subside de 1 fr. pour tout exemplaire qui serait souscrit par un membre du corps enseignant. Les éditeurs faisant aussi un sacrifice de 2 fr. par volume souscrit, celui-ci pourra être obtenu pour le prix de 3 fr. au lieu de 6 fr.

— M. E. Savary, chef de service a demandé l'autorisation de faire, moyennant quelques corrections de détail, un nouveau tirage du cours de langue de Vignier. Cet ouvrage, ayant été apprécié à sa juste valeur dans les cantons de Valais, Genève, Neuchâtel et Vaud, sera réimprimé.

M. Barbey, chef de service à Fribourg, a présenté une forte étude sur les cours complémentaires. Il a montré qu'à Fribourg comme ailleurs ces cours (pour jeunes gens de 16 à 19 ans) tendent heureusement à ne plus être consacrés presque exclusivement à la préparation de l'examen pédagogique des recrues, mais à

¹ Nous espérons publier ce rapport dans l'annuaire de 1923. — Nous avons appris qu'à Genève les examens annuels ont été supprimés cette année, à titre d'essai.

revêtir un caractère nettement professionnel (agricole à la campagne, industriel et commercial en ville).

La Confédération n'a pas encore pris de décision quant au maintien ou à la suppression des *examens de recrues*. Une commission consultative s'est prononcée pour le maintien de ces examens, moyennant de profondes modifications.

— M. Gauchat, professeur à l'Université de Zurich, a présenté le budget du *Glossaire des patois romands* pour 1923 (22 007 fr. 20) et montré que cette œuvre importante avance à grands pas vers sa publication. L'année prochaine paraîtront les tableaux phonétiques de nos patois. Le glossaire proprement dit viendra aussitôt après ; les matériaux réunis pendant 22 ans sont maintenant prêts, un éditeur a été trouvé, une souscription va être lancée.

— Les libraires de la Suisse romande ont demandé que la Conférence appuie auprès du Conseil fédéral une requête tendant à ramener de 5 fr. à 1 fr. par 100 kilos le *droit d'entrée* en Suisse des livres édités en France. La Conférence, estimant qu'il faut favoriser autant que possible les relations intellectuelles de la Suisse romande avec sa grande sœur latine, a décidé d'accorder l'appui demandé.

— La maison Payot et C^{ie} est disposée à préparer pour les écoles une *nouvelle carte murale de l'Europe*, si la Conférence s'engage à en prendre un certain nombre d'exemplaires. La Conférence, tout en approuvant le projet, remet à chaque canton le soin de souscrire pour son propre compte.

— La Conférence approuve aussi le projet de revision des *manuels de géographie* de M. W. Rosier.

— Elle déclare enfin s'intéresser à la *Bibliothèque pour tous*, qui vient de se fonder et à la vente des cartes du 1^{er} août en faveur de cette nouvelle œuvre d'éducation populaire. Elle salue avec joie l'organisation d'un dépôt régional à *Lausanne* pour les cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et à *Fribourg*, pour les cantons de Fribourg, du Valais et pour le Jura bernois.

J. S.

Berne.

Malgré la crise industrielle qui sévit toujours dans nos centres horlogers, malgré l'horizon qui s'assombrit pour le cultivateur, nos populations en général aiment l'Ecole, font de joyeux sacrifices pour elle. Pourtant, depuis quelques mois surtout, un mécontentement se manifeste contre les membres du corps enseignant, aussi bien à la campagne qu'à la ville, et ce mécontentement proviendrait des *traitements* élevés qu'on leur sert. Des traitements